



**ONUSIDA**  
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR  
UNICEF  
PAM  
PNUD  
UNFPA  
ONU DC  
OIT  
UNESCO  
OMS  
BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(19)/06.4  
1<sup>er</sup> novembre 2006

**19<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme de  
l'ONUSIDA  
Lusaka, Zambie,  
6-8 décembre 2006**

Point 3 de l'ordre du jour provisoire :

**Appui multilatéral à l'échelon des pays**

**Améliorer l'appui multilatéral aux programmes nationaux  
de lutte contre le SIDA**

**Progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion dans les domaines suivants : 'Leadership et appropriation nationale par toutes les parties prenantes de chaque pays' et 'Des réformes pour une riposte multilatérale plus efficace'**

## **Introduction**

Les efforts mondiaux entrepris pour intensifier les activités et avancer plus vite en direction de l'objectif d'un accès universel d'ici à 2010 ont nécessité d'accélérer la fourniture, par les Nations Unies, d'un appui aux programmes de lutte contre le SIDA des pays à revenu faible et intermédiaire et d'en renforcer l'efficacité. Des fonds supplémentaires ont été mis à disposition pour y parvenir et le nombre d'acteurs jouant des rôles significatifs a augmenté. Des inquiétudes croissantes concernant la coordination de l'appui multilatéral ont cependant été formulées pendant le processus engagé par la Cellule mondiale de réflexion qui a travaillé dans le respect des « Trois Principes »<sup>1</sup> afin de simplifier et d'harmoniser davantage les procédures et les pratiques du système multilatéral pour mieux aligner son appui sur les besoins et les priorités des pays.

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)<sup>2</sup> a fait des progrès considérables dans la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Ce document résume les progrès et les principaux obstacles dans deux domaines ciblés par la Cellule mondiale de réflexion : 'Leadership et appropriation nationale par toutes les parties prenantes dans chaque pays' et 'Des réformes pour une riposte multilatérale plus efficace'. Il invite également les membres du Conseil de Coordination du Programme à approuver les progrès enregistrés jusqu'à présent et à travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat et les coparrainants de l'ONUSIDA lors de la réunion thématique de Zambie afin d'élaborer des approches communes pour surmonter les principaux obstacles.

## **Equipes et programmes communs des Nations Unies et répartition des tâches à l'échelon des pays**

### Résumé des progrès

En décembre 2005, le Secrétaire Général des Nations Unies a adressé une lettre à tous les Coordonnateurs résidents des Nations Unies leur donnant instruction à chacun de mettre en place des équipes et des programmes communs des Nations Unies sur le SIDA.

Conformément aux directives de mai 2006 du Groupe des Nations Unies pour le Développement '*Proposed Working Mechanisms for Joint UN Teams on AIDS at Country Level*', le programme commun pluriannuel d'appui des Nations Unies inclut un plan d'appui technique, des stratégies de plaidoyer et de communication, des stratégies de mobilisation des ressources et d'autres outils nécessaires pour rendre opérationnel l'appui commun des Nations Unies contre le SIDA. Ces éléments sont alignés sur le Cadre d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF) et

---

<sup>1</sup> Les 'Trois Principes' pour la coordination des ripostes nationales contre le SIDA sont : un cadre national de lutte contre le SIDA au sein duquel intégrer la coordination des activités de tous les partenaires, un organisme national de coordination de la riposte au SIDA à représentation large et multisectorielle, et un système commun de suivi et d'évaluation à l'échelon national.

<sup>2</sup> Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, ou ONUSIDA, rassemble les efforts et les ressources d'un Secrétariat basé à Genève et de dix organismes du système des Nations Unies engagés dans la riposte au SIDA : le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, le Programme alimentaire mondial, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds des Nations Unies pour la Population, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la Santé et la Banque mondiale.

Figure 1 : Création d'équipes communes<sup>1</sup>**Equipes communes au 23/10/06**

Algérie  
 Argentine  
 Bangladesh  
 Belarus  
 Burkina Faso  
 Burundi  
 Cambodge  
 Cameroun  
 Cap Vert  
 Colombie  
 Comores  
 Costa Rica  
 République démocratique du Congo  
 République dominicaine  
 Equateur  
 Egypte  
 Erythrée  
 Fiji  
 Ghana  
 Guatemala  
 Honduras  
 Inde  
 Indonésie  
 Iran (République islamique d')  
 Kazakhstan  
 République démocratique populaire lao  
 Lesotho  
 Macédoine  
 Malawi  
 Ile Maurice  
 Maroc  
 Myanmar  
 Nicaragua  
 Nigeria  
 Pakistan  
 Panama  
 Papouasie Nouvelle Guinée  
 Paraguay  
 Roumanie  
 Somalie  
 Afrique du Sud  
 Sri Lanka  
 Tadjikistan  
 Thaïlande  
 Togo  
 Ouzbékistan  
 Venezuela  
 Zambie

**Equipes communes prévues pour décembre 2006**

Angola  
 Bénin  
 Botswana  
 République centrafricaine  
 Congo  
 Ethiopie  
 Gabon  
 Géorgie  
 Jordanie  
 Kenya  
 Liberia  
 Madagascar  
 Mali  
 Mozambique  
 Pérou  
 Fédération de Russie  
 Rwanda  
 Sierra Leone

sur les cadres nationaux de programmation puis se traduisent ensuite en un plan de travail annuel qui remplace le Plan d'appui à la mise en œuvre des Nations Unies<sup>3</sup>.

En travaillant en étroite collaboration sur un plan de travail commun annuel visant à appuyer la riposte nationale contre le SIDA, les équipes communes des Nations Unies font progresser la programmation commune de l'ONU à l'échelon des pays, dans le cadre de la réforme des Nations Unies. Composée de personnel opérationnel des Nations Unies travaillant sur le SIDA, l'équipe commune fournit un appui plus cohérent et efficace sous l'autorité du système du Coordonnateur résident des Nations Unies et avec le concours du Coordonnateur de l'ONUSIDA dans le pays. Le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA continue de fournir des directives globales en matière de politiques et de programmes, et assure aussi un plaidoyer et une mobilisation des ressources pour une intensification de la riposte nationale.

A ce jour, au moins 44 Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA ont mis en place des équipes communes des Nations Unies sur le SIDA et 19 équipes au moins devraient être constituées d'ici à la fin de l'année (voir Figure 1). Dans ce contexte, plusieurs équipes communes ont adapté le système de répartition des tâches en matière d'appui technique de l'ONUSIDA au contexte spécifique de leur pays. En décembre 2006, il devrait y avoir un nombre significatif d'équipes communes qui auront finalisé l'élaboration de programmes communs d'appui. Près de 50 % des Equipes de pays des Nations Unies ont convenu d'un mécanisme de responsabilisation qui prévoit une définition claire des lignes de responsabilité et des mécanismes pour les mettre en œuvre, garantissant de ce fait un engagement plus grand des organismes des Nations Unies. Un examen semestriel des réalisations de l'équipe commune des Nations Unies sur le SIDA a été mené en Inde, en Indonésie, au Malawi, au Nigeria, au Vietnam et en Zambie, et des examens similaires sont planifiés dans 25 pays d'ici à la fin de cette année.

L'Equipe de pays des Nations Unies de Zambie a été l'un des leaders dans ce processus. Le Coordonnateur résident des Nations Unies et les responsables des agences des coparrainants de l'ONUSIDA ont désigné les membres de l'équipe commune en janvier et le programme commun d'appui – incluant un plan clair de répartition des tâches et de l'assistance technique – a été finalisé en octobre 2006 à l'issue d'un processus participatif de planification et de programmation incluant tous les organismes. Un mis en place

<sup>3</sup> Le Plan d'appui à la mise en œuvre des Nations Unies n'est plus utilisé car il n'était pas le résultat d'une planification et d'une programmation communes mais plutôt une compilation des plans de travail de chaque organisme.

Figure 2 : Extrait de la liste des points focaux par domaine de 'répartition des tâches' pour l'équipe commune du Malawi

Malawi's Joint UN Team Focal Points					
OVERALL GOVERNANCE AND LEADERSHIP					
Name	Area	Address	Office Phone	Cell Phone	E-Mail Address
Michael Keating	Overall UN system leadership, advocacy & guidance on AIDS, & representation to Head of State	P.O. Box 30135, LL3	01 772278	09 960110	Michael.keating@undp.org
Erasmus Morah	National policy, coordination, strategic planning and technical resource mobilization	P.O. Box 30135, LL3	01 772603	09 960130	morah@unaids.org
TECHNICAL SUPPORT LEADERS					
Name	Technical Area	Address	Office Phone	Cell Phone	E-Mail Address
Prevention and Behaviour Change					
1. Robert Ngaiyaye	Info & ed'n, condom prog., prev'n for young people in & out of school	P.O. Box 30135, LL3	01 771444	09 260975	ngaiyaye@unfpa.unvh.mw
2. Miriam Chipimo	PMTCT and pediatric care	P.O. Box 30375, LL3	01 770788/ 01 775232	09 643388	mchipimo@unicef.org
Edwin Limbambala	HIV Prev'n in healthcare settings (Blood safety, STIs, HIV Testing)	P.O. Box 30390, LL3	01 772450/ 01 772755	09 340868	limbambalae@m.w.afro.who.int
Robert Ngaiyaye	Prev'n targeting vulnerable & high risk groups (CSW, MSM, prisoners, IDUs)	P.O. Box 30135, LL3	01 771444	09 260975	ngaiyaye@unfpa.unvh.mw
3. Anne Muwonge	HIV & AIDS among refugees & internally displaced	P.O. Box 30230, LL3	01 772155	09 415201	muwongea@unhcr.org
Treatment, Care, Support and Impact Mitigation					
4. Edwin Limbambala	Antiretroviral & opportunistic infect'n, treatment & monitoring	P.O. Box 30390, LL3	01 772450/ 01 772755	09 340868	limbambalae@m.w.afro.who.int
5. Gertrude Kara	Dietary/nutr'n support for targeted vulnerable PLHA	P.O. Box 30571, LL3	01 774666	09 914638	Gertrude.Kara@wfp.org

en Arménie, en République démocratique du Congo, au Nigeria, au Malawi, au programme commun d'appui et une répartition des tâches spécifique au pays ont également été Myanmar, en Inde, en Indonésie et en Thaïlande, et des équipes communes au Vietnam et au Ghana élaborent actuellement leurs programmes d'appui. Une adaptation pratique du système de répartition des tâches a été élaborée au Malawi. L'équipe commune a préparé une publication de 18 pages qui décrit clairement la composition de l'équipe, les rôles et responsabilités de chaque membre, et les liens du programme commun d'appui avec le Cadre national d'action contre le SIDA. A la fin du document figure une liste des points focaux pour chaque domaine de la répartition des tâches et les contacts (téléphone et e-mail) (voir Figure 2).

### Obstacles

Ce processus a fait apparaître plusieurs obstacles communs. La création d'équipes communes sur le SIDA a eu lieu sans difficultés mais les progrès en direction de l'élaboration de programmes communs ont été plus lents.

La lettre du Secrétaire Général de décembre 2005 a, dans certains cas, été considérée comme une directive à l'intention du Coordonnateur résident et pas des responsables des agences des coparrainants à l'échelon des pays. Cela a généré une certaine réticence de la part de quelques responsables des agences à s'engager activement dans la mise en place d'équipes communes et l'élaboration de programmes communs.

Bien que le nombre d'Equipes de pays des Nations Unies engagées dans un processus commun de programmation et de planification d'actions contre le SIDA augmente, il est nécessaire d'accélérer la cadence. Les sièges centraux des organismes coparrainants doivent adresser des directives claires demandant un engagement total et sans équivoque dans les équipes communes et en faveur de l'élaboration de programmes communs.

En outre, les directives existantes sur la programmation et la planification communes ne répondent pas de manière appropriée au besoin d'outils efficaces dans ces processus. Il est

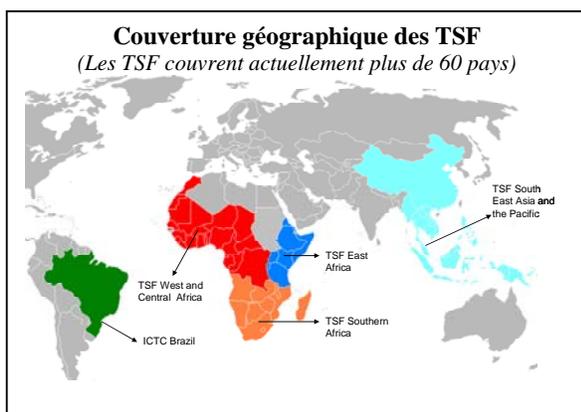
impératif de renforcer les capacités en matière de planification et de programmation communes au sein des Equipes de pays des Nations Unies grâce à des directives plus claires et plus simples dans ces domaines.

Les décalages persistants entre les cycles de planification programmatique des organismes des Nations Unies à l'échelon des pays et l'absence de synchronisation des procédures financières et administratives constituent des obstacles supplémentaires à l'élaboration de programmes communs. Les organismes des Nations Unies intervenant à l'échelon des pays doivent harmoniser leurs procédures financières et administratives – comme les accords contractuels – pour permettre aux programmes communs d'être efficacement opérationnels.

### Accroître l'appui technique par l'intermédiaire de Mécanismes d'appui technique et d'autres mécanismes régionaux

Les partenaires nationaux et internationaux ne fournissent actuellement qu'une partie de l'assistance technique dont les ripostes nationales au SIDA ont besoin dans différents domaines touchant à la thématique, à la programmation et à la gestion. Le manque d'assistance technique de haut niveau de qualité et délivrée en temps voulu aux pays pour appuyer l'élargissement et l'intensification des programmes nationaux de lutte contre le SIDA a été mis en évidence dans le rapport final de l'Evaluation quinquennale de l'ONUSIDA réalisée en 2002. Le Conseil de Coordination du Programme avait demandé au Secrétariat de l'ONUSIDA de répondre à ce besoin dans son plan de travail pour 2004-05.

Les consultations régionales et nationales avec les partenaires clés ont débouché sur une approche nouvelle et innovante pour répondre aux demandes d'appui des partenaires de pays via la mise en place de Mécanismes régionaux d'appui technique (TSF). Gérés par les organisations ou consortiums régionaux existants, ces mécanismes fournissent une assistance technique de qualité et en temps voulu dans un certain nombre de domaines prioritaires tels que : le suivi et l'évaluation, le suivi des ressources, la planification stratégique et opérationnelle, l'évaluation des coûts et la budgétisation, le développement organisationnel, la gestion (y compris la gestion financière), l'élaboration de partenariats, la prévention, la sexospécificité et l'intégration. [légendes du graphique suivant : ICTC Brésil, TSF Afrique occidentale et centrale, TSF Afrique australe, TSF Afrique orientale, TSF Asie du Sud-Est et Pacifique]



Appuyés sur un appel d'offre international, des mécanismes d'appui technique ont été créés couvrant l'Afrique australe (base : Johannesburg, Afrique du Sud), l'Afrique occidentale et centrale (base : Ouagadougou, Burkina Faso), l'Afrique orientale (base : Nairobi, Kenya) et l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (base : Kuala Lumpur, Malaisie). En outre, l'*International Centre for Technical Cooperation on HIV/AIDS (ICTC)*<sup>4</sup> à Brasilia, Brésil, promeut une coopération technique sud/sud entre les pays d'Amérique latine, les Caraïbes et les pays de langue portugaise d'Afrique, et organise un appui

technique au niveau mondial.

<sup>4</sup> L'ICTC a été créé par la signature d'un accord de partenariat entre le gouvernement du Brésil et l'ONUSIDA.

Les services des mécanismes d'appui technique sont proposés à un prix raisonnable<sup>5</sup> aux autorités nationales de coordination de la lutte contre le SIDA, aux ministères et départements gouvernementaux, à la société civile, aux entreprises et aux partenaires de développement. Les mécanismes d'appui technique aident à réduire les difficultés que l'on peut avoir à trouver des consultants de bonne qualité, basés dans la région et disponibles à court terme en utilisant des bases de données et des réseaux de partenaires permettant de suivre la qualité des travaux de chaque consultant. En gérant activement les contrats et les résultats des consultants, les mécanismes d'appui technique contribuent aussi à garantir l'obtention du meilleur service au meilleur prix. Afin de permettre un élargissement durable de l'assistance technique, les mécanismes d'appui technique s'attachent à renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles régionales. Des stratégies spécifiques de renforcement des capacités sont élaborées au sein de chaque mécanisme d'appui technique, se concentrant sur la mise en place d'un groupe d'experts établis dans la région dont les capacités peuvent être accrues pour mieux appuyer les ripostes nationales. Les mécanismes d'appui technique apportent aussi un soutien pour aider les autorités nationales de lutte contre le SIDA et les autres partenaires clés de pays à améliorer leurs capacités à utiliser et à gérer l'assistance technique.

Les mécanismes d'appui technique assurent une promotion active de l'utilisation des compétences régionales. Cela réduit la dépendance des partenaires de pays vis-à-vis de la 'valse' des consultants qui vont et viennent. Les mécanismes coordonnent aussi de plus en plus leurs efforts avec ceux de l'Equipe mondiale d'appui à la mise en œuvre et à la résolution conjointe des problèmes (GIST), de la Stratégie et plan d'action sur le SIDA (ASAP), des 'Centres de connaissances' de l'OMS et d'autres mécanismes pour mieux harmoniser l'assistance technique destinée aux partenaires de pays. Des discussions sont également en cours avec le Secrétariat du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (GFATM) sur la manière dont ces mécanismes d'appui technique pourraient apporter un meilleur soutien aux programmes financés par le GFATM à l'échelon des pays.

Les mécanismes d'appui technique ont jusqu'à présent comptabilisé plus de 1 200 jours de contrats d'assistance technique avec des partenaires de pays, y compris les autorités nationales de coordination de la lutte contre le SIDA, le système des Nations Unies, les organismes bilatéraux, la société civile et le secteur privé. Les services des mécanismes d'appui technique sont généralement fournis à prix coûtant mais chaque mécanisme peut aussi tirer sur un Fonds régional de coopération technique pour fournir une assistance aux partenaires de pays qui n'ont pas les moyens de se payer les services.

Parmi les exemples spécifiques des progrès enregistrés à l'échelon des pays grâce à l'aide des mécanismes d'appui technique, citons :

- la planification stratégique nationale au Burundi, au Swaziland et au Malawi
- l'élaboration de plans sectoriels alignés sur le plan stratégique national au Swaziland
- l'intégration de la question du VIH et de la sexospécificité dans le plan national de lutte contre le SIDA au Cameroun
- l'élaboration d'un cadre d'assistance technique pour le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA au Nigeria

---

<sup>5</sup> Les partenaires de pays qui n'ont pas accès à des financements souples pour obtenir une assistance technique via les mécanismes d'appui technique peuvent demander une aide auprès du fonds de coopération technique (*Technical Assistance Fund* – TAF), fonds de petite taille et flexible disponible parallèlement aux mécanismes d'appui technique dans chaque région.

- l'élaboration des cadres nationaux de suivi et d'évaluation du Togo, de l'Ile Maurice, des Seychelles, des Comores et du Swaziland
- l'élaboration d'un mécanisme de financement multi-donateurs au Soudan, et
- l'élaboration des propositions de subventions (6<sup>ème</sup> tranche) du GFATM pour l'Afrique du Sud, la Namibie, l'Ethiopie, le Bénin et la Guinée Bissau.

L'ICTC au Brésil a aidé les Mécanismes de coordination dans les pays (CCM) d'un certain nombre de nations à revoir leurs demandes de subventions au GFATM et à résorber les insuffisances critiques en termes de capacités dans la mise en œuvre de la riposte dans la région. L'ICTC a également organisé des consultations mondiales sur la mise en œuvre des 'Trois Principes' et soutenu les efforts nationaux pour fixer les objectifs en direction d'un accès universel.

### Obstacles

**Capacités et appropriation nationales :** Un renforcement des capacités des partenaires de pays à recenser et exprimer les besoins d'assistance technique en temps voulu et à gérer l'assistance technique pourrait conduire à une utilisation plus importante et plus efficace de l'appui programmatique fourni par les mécanismes d'appui technique et autres mécanismes du même type. Cela nécessite le développement d'une stratégie à long terme et un investissement significatif de la part des différents partenaires de développement à l'appui des partenaires de pays. Il est aussi essentiel d'élaborer des approches habilitantes et qui renforcent les capacités locales dans le pays ou dans les différentes régions pour garantir la pérennité à long terme de l'appui technique.

**Coordination de l'appui technique :** Il est nécessaire d'élargir et d'intensifier de toute urgence l'accès des partenaires de pays à un appui technique en temps voulu, et il est essentiel que les efforts des différents partenaires soient coordonnés et complémentaires. Dans le suivi des recommandations du Conseil de Coordination du Programme de juin 2006, on a relevé une amélioration significative de la coordination entre les mécanismes d'appui technique, le GIST et le GFATM<sup>6</sup>. Toutefois, différents nouveaux mécanismes et efforts évoluent et il est essentiel que ces mécanismes coordonnent mieux leur fourniture d'appui technique et répondent aux demandes des pays plutôt que d'être dynamisés par l'offre. En outre, les mécanismes d'appui technique doivent mieux répondre aux besoins d'assistance technique des partenaires de pays, en particulier pour ce qui concerne la mise en œuvre des subventions du GFATM.

**Besoin de financements souples pour l'appui technique :** Plusieurs partenaires de pays ont fait part des difficultés qu'ils ont eues pour utiliser les financements du GFATM et d'autres donateurs pour obtenir une assistance des mécanismes d'appui technique et d'autres structures de coopération technique. Une plus grande souplesse dans l'utilisation de ces fonds pourrait catalyser un élargissement rapide des ripostes nationales et conduire à une amélioration des taux de mise en œuvre des programmes. Les Fonds de coopération technique (*Technical Assistance Funds*) qui ont été créés dans le cadre des mécanismes d'appui technique ont permis de montrer que des financements dits d'amorçage peuvent aider les partenaires de pays à mieux recenser et répondre à leurs besoins d'assistance technique.

---

<sup>6</sup> Le CCP recommande que les coparrainants de l'ONUSIDA, le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Fonds mondial travaillent en étroite collaboration pour renforcer les liens entre les mécanismes d'appui technique, les mécanismes d'appui technique des coparrainants, le GIST – y compris les mécanismes associés à l'échelon des pays – et le Système d'alerte et de réponse rapide pour garantir une fourniture rapide d'appui technique afin de surmonter les obstacles à la mise en œuvre.

## **Enseignements de l'Equipe mondiale d'appui à la mise en œuvre et à la résolution conjointe des problèmes (GIST)**

### Résumé des progrès

Le GIST a entrepris une analyse commune rapide des principaux obstacles à la mise en œuvre<sup>7</sup> des subventions du GFATM dans plus de 15 pays et organisé des mesures pour surmonter ces obstacles dans neuf pays et une région. Les membres du GIST se réunissent mensuellement pour planifier les actions de l'équipe. Pour chaque pays qui demande l'assistance du GIST, un 'organisme directeur' est désigné pour coordonner les actions et faire des rapports réguliers. Certaines actions du GIST ont inclus la fourniture d'un appui portant sur les questions de gouvernance ainsi qu'un appui technique et en matière de gestion, avec le concours étroit des Equipes d'appui aux régions de l'ONUSIDA, des Equipes de pays des Nations Unies et des Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA, et d'autres partenaires internationaux, régionaux et à l'échelon des pays. Les décisions relatives aux responsabilités en matière de fourniture d'appui technique sont prises dans le cadre global du Système de répartition des tâches en matière d'appui technique de l'ONUSIDA.

Le cas de la Guinée Bissau fournit un exemple évocateur des travaux du GIST. Le pays avait demandé un appui en août 2005 car sa situation sociale, politique et économique avait un impact préjudiciable sur la riposte nationale au SIDA. Le GIST a évalué un plan d'action des Nations Unies présenté par le PNUD – qui est le principal bénéficiaire d'une subvention (4<sup>ème</sup> tranche) du GFATM. Ce processus a aidé à surmonter plusieurs obstacles : les protocoles antirétroviraux ont été alignés sur les normes de l'OMS, l'UNICEF et l'OMS ont fourni une assistance technique dans le domaine des achats et de la gestion des approvisionnements, le PNUD, la Banque mondiale, le GFATM, l'UNICEF, l'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA se sont conjointement attaqués aux problèmes de coordination entre le programme de subventionnement du GFATM et celui de la Banque mondiale, et de coordination entre les Mécanismes de coordination dans le pays et le Conseil national de lutte contre le SIDA. Au final, cela a permis une meilleure coordination, y compris une harmonisation des indicateurs de suivi et d'évaluation, ainsi que l'élaboration d'un plan unifié national d'action contre le SIDA, intégrant les deux subventions.

En juin 2006, le Conseil de Coordination du Programme a invité « d'autres partenaires de développement, tels que les agences bilatérales et les ONG, si nécessaire, à participer » au GIST. La première réunion du GIST 'élargi' – incluant des représentants du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de l'Allemagne et deux représentants de la société civile – devrait se tenir le 10 novembre 2006 à Genève. Une évaluation de l'impact du GIST est planifiée pour le milieu ou la fin 2007, lorsque l'Equipe aura un historique de fonctionnement de deux ans complets.

### Obstacles

Le principal obstacle auquel le GIST est confronté est la faible utilisation et les demandes tardives d'appui. Certains partenaires et gérants de subventions à l'échelon des pays hésitent à demander une assistance car cela met en évidence leurs problèmes et leur échec dans la gestion. Cela pourrait être partiellement résolu grâce à une meilleure communication avec les partenaires de pays et les équipes communes des Nations Unies, et une promotion accrue des évaluations des besoins conduites par les pays. Le GIST prépare un document de stratégie sur le thème de la communication pour résoudre ce problème.

---

<sup>7</sup> Ces obstacles se situent principalement dans les domaines des achats et de la gestion des approvisionnements, de la gouvernance, des questions de politiques, des capacités de gestion, et du suivi et de l'évaluation.

L'un des autres obstacles est d'arriver à une connaissance commune du rôle du GIST dans le contexte global de l'appui technique ainsi que les atouts et les limites des actions de l'Equipe. Les problèmes ne peuvent pas tous être résolus par la fourniture d'une assistance technique à court terme et bon nombre requièrent un appui à long terme. Ces problèmes pourraient être traités par le biais de la mise en place de liens entre le GIST et des fournisseurs d'appui technique à plus long terme, tels que les mécanismes d'appui technique. Le GIST 'élargi' peut permettre une plus grande harmonisation et adhésion des fournisseurs bilatéraux et non gouvernementaux d'assistance technique. Toutefois, si le développement du GIST devait se traduire par une augmentation de la charge de travail, l'équipe aurait alors besoin de nouvelles capacités financières et en ressources humaines.

Parmi les autres domaines nécessitant une amélioration, citons : le suivi et les rapports, les systèmes de communication et d'information, et les liens entre le GIST et les bureaux de pays et régionaux des organismes des Nations Unies. Le GIST s'efforce de résoudre ces problèmes de manière permanente.

## **Favoriser une appropriation et un leadership nationaux grâce à une meilleure planification nationale de la lutte contre le SIDA et à l'intégration de la question du SIDA dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté**

### Résumé des progrès

Peu après l'approbation des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion par le Conseil de Coordination du Programme, le PNUD, la Banque mondiale et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont mis sur pied une initiative commune pour renforcer les capacités des pays à intégrer la question du VIH et du SIDA dans leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté<sup>8</sup>. Cela fait partie d'efforts plus larges pour intégrer la lutte contre le VIH et le SIDA dans les processus nationaux de planification et de mise en œuvre au niveau sectoriel et du développement.

L'ONUSIDA a créé la Stratégie et plan d'action sur le SIDA (ASAP) sous le leadership de la Banque mondiale<sup>9</sup> pour aider les pays à améliorer leurs cadres nationaux d'action contre le SIDA (plans stratégiques) en les basant davantage sur le concret, en définissant les priorités et en évaluant les coûts, et en développant des plans d'actions prioritaires annuels contre le SIDA pour accélérer la mise en œuvre des programmes.

Les sept pays qui participent à la première phase de l'initiative conjointe d'intégration de la question du SIDA dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté sont l'Ethiopie, le Ghana, le Mali, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie. Des missions préparatoires ont été réalisées dans chacun des pays participants pour aider à l'élaboration de documents de réflexion mettant en évidence les obstacles à une intégration efficace de la lutte contre le SIDA dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Ces missions ont été suivies par un atelier régional de renforcement des capacités en décembre 2005 pendant lequel les équipes de pays se sont accordées sur des activités clés de suivi pour résorber les insuffisances mentionnées dans les documents de réflexion. La mise en œuvre de ces activités se

---

<sup>8</sup> La recommandation 1.2 de la Cellule mondiale de réflexion inclut une demande faite à la Banque mondiale, au PNUD et au Secrétariat de l'ONUSIDA pour qu'ils s'assurent que des ressources et un appui technique soient mis à disposition de sorte que les pays puissent plus pleinement intégrer la lutte contre le SIDA dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

<sup>9</sup> Alignée sur le système de répartition des tâches en matière d'appui technique de l'ONUSIDA.

poursuit depuis décembre 2005 avec des résultats divergents. Parmi les contributions dues à l'initiative commune, citons :

- Renforcement des capacités des responsables de la planification et de la budgétisation en Tanzanie (Zanzibar) pour leur donner les moyens d'inclure des activités de lutte contre le SIDA dans leurs budgets sectoriels.
- Fourniture d'une assistance technique à la Zambie pour finaliser un diagnostic de la pauvreté au niveau national et aide à la rédaction d'un chapitre sur le SIDA dans le cinquième plan national de développement de ce pays.
- Renforcement du rôle du corps législatif et des organisations de la société civile dans la riposte de la Tanzanie au SIDA. A la suite d'un atelier organisé pour ces groupes dans le cadre de l'initiative commune, les parlementaires ont fait de la lutte contre le SIDA une priorité de l'ordre du jour du Comité parlementaire tanzanien sur le SIDA. L'une des décisions a été d'informer régulièrement le Comité sur les flux de ressources de lutte contre le SIDA adressés aux ministères, départements et agences ainsi qu'aux autorités gouvernementales locales. Peu développé auparavant, le partenariat entre le secteur public et le secteur privé a aussi été renforcé.
- Création d'un poste de coordonnateur à plein temps au Rwanda pour appuyer la mise en œuvre d'activités convenues de suivi pendant un an grâce à un financement de l'initiative commune.

Les pays qui participent à la deuxième phase de l'initiative commune sont le Burkina Faso, le Burundi, le Kenya, le Malawi, Madagascar, le Mozambique et l'Ouganda. Les visites communes de pays pour préparer les documents de réflexion ont eu lieu en juillet et en août 2006. Le deuxième atelier de renforcement des capacités s'est tenu à Maputo en octobre 2006. Sa forme et son contenu ont été orientés par les documents de réflexion des pays et les enseignements tirés des expériences des pays lors de la phase 1. Les pays ont recensé leurs activités de suivi à la fin octobre et les premiers rapports d'activité trimestriels sont prévus avant la fin de l'année.

Les activités d'appui aux pays initiées par la Stratégie et plan d'action sur le SIDA depuis juin 2006 se répartissent en trois grandes catégories :

1. **Examen par les pairs des projets de stratégie** par un groupe d'experts de manière confidentielle. Pays couverts : le Bénin et la République centrafricaine.
2. **Assistance dans des domaines ciblés** : examen des plans stratégiques précédents, établissement des priorités et évaluation des coûts des nouvelles stratégies, organisation du processus de planification en participation. Pays couverts : le Swaziland (étude de cas sur l'évaluation des coûts en cours de réalisation), la Guyane (détachement d'un expert en matière d'évaluation des coûts, novembre 2006), l'Iran et les Philippines (appui à l'évaluation des coûts du plan national actuellement en cours de discussion avec les partenaires) et la Tanzanie (préparations et sélection en cours des domaines nécessitant une assistance).
3. **Appui complet** allant des lignes directrices initiales pour la préparation d'une stratégie à une assistance pendant la période de préparation. Pays couverts : le Burundi et Madagascar (mission commune sur le terrain avec le programme pour appuyer l'intégration de la question du SIDA dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, financement de consultants pour aider la Commission nationale de lutte contre le SIDA, fourniture d'un appui plus complet envisagée), le Honduras (mission sur le terrain en septembre, évaluation de la stratégie actuelle et assistance ultérieure pour la planification

d'une stratégie pour les quatre prochaines années), la Barbade (révision de la stratégie nationale de lutte contre le SIDA), le Sri Lanka (examen de la mise en œuvre de la stratégie actuelle de riposte au SIDA, assistance pour le processus ultérieur de planification stratégique nationale prévu) et l'Afghanistan (finalisation des plans pour aider à l'élaboration d'un Plan opérationnel).

### Obstacles

Les obstacles rencontrés dans le déploiement des activités de suivi des pays à l'appui des processus des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté nécessitent un renforcement du dialogue et de la collaboration entre les agences gouvernementales et les partenaires pour résoudre en temps voulu les difficultés d'ordre administratif et opérationnel. Dans la mesure où l'initiative commune ne fournit que des financements dits d'amorçage, les pays sont invités à mobiliser des fonds supplémentaires auprès d'autres sources.

L'ASAP doit davantage promouvoir ses services basés sur la demande et renforcer la coordination avec les coparrainants de l'ONUSIDA, les mécanismes d'appui technique et les autres agences travaillant dans le même domaine pour créer des synergies et éviter une duplication des efforts. Dans de nombreux pays, l'absence d'unités de planification opérationnelle des stratégies contre le SIDA implique la nécessité d'un appui important mais qui ne peut pas être fourni par un seul et unique acteur. Cela conforte la nécessité de coordonner le soutien de l'ASAP avec les travaux des autres organismes, en particulier ceux basés dans les sous-régions respectives.

### **Recommandations pour surmonter les obstacles**

L'une des forces de la Cellule mondiale de réflexion a été son approche multipartenariale de haut niveau. Cette réunion thématique du Conseil de Coordination du Programme offre une opportunité pour inclure un ensemble tout aussi largement croisé de parties prenantes à l'identification et à l'approbation de moyens permettant de surmonter les obstacles rencontrés par l'ONUSIDA dans la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Les recommandations suivantes se concentrent sur la manière dont les membres du Conseil de Coordination du Programme – à titre individuel et en tant que groupe – peuvent travailler avec l'ONUSIDA pour améliorer les efforts engagés par le Programme commun pour fournir un appui multilatéral plus efficace aux programmes nationaux de lutte contre le SIDA.

#### **Il est demandé au Conseil de Coordination du Programme :**

##### Equipes communes des Nations Unies

1) de demander aux responsables exécutifs des organismes coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA de communiquer des instructions claires à leurs représentants respectifs à l'échelon des pays pour qu'ils suivent la directive du Secrétaire Général relative à la constitution d'une équipe commune des Nations Unies sur le SIDA et à l'élaboration de programmes communs d'appui. Cette communication devrait garantir que la participation pleine et entière aux initiatives communes de programmation et de planification des Nations Unies dans les domaines de la lutte contre le VIH et le SIDA se traduit au niveau des activités des représentants des organismes dans les pays.

##### Mécanismes d'appui technique

2) de demander à l'ONUSIDA et au Secrétariat du GFATM de mieux coordonner la réponse aux besoins d'assistance technique des pays qui mettent en œuvre les subventions du Fonds mondial,

y compris l'utilisation des mécanismes d'appui technique pour élargir la fourniture d'une assistance technique aux partenaires de pays mettant en œuvre les subventions du GFATM.

3) de demander aux responsables exécutifs des organismes coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA d'informer les partenaires de pays de la mise en place des mécanismes régionaux d'appui technique et d'indiquer clairement au personnel de l'ONUSIDA à l'échelon des pays qu'il est nécessaire qu'il travaille en étroite collaboration avec les partenaires nationaux pour recenser les besoins d'appui technique au niveau national et, le cas échéant, promouvoir l'utilisation des mécanismes d'appui technique pour organiser une assistance de qualité dans ce domaine.

Equipe mondiale d'appui à la mise en œuvre et à la résolution conjointe des problèmes

4) de demander aux responsables exécutifs des organismes coparrainants de l'ONUSIDA d'indiquer clairement à leur personnel dans les pays qu'il est nécessaire qu'il travaille en étroite collaboration avec les partenaires nationaux pour réaliser un diagnostic précoce des difficultés faisant obstacle à la mise en œuvre, y compris le besoin d'appui technique. Une communication simultanée devrait être adressée aux partenaires donateurs soulignant que la reconnaissance des insuffisances et des demandes d'assistance doit être considérée comme une étape positive en direction d'une appropriation nationale et d'une prise en charge durable.

Favoriser une appropriation et un leadership nationaux grâce à une meilleure planification nationale de la lutte contre le SIDA et à l'intégration de la question du SIDA dans les cadres de développement national.

5) de demander aux donateurs et aux fournisseurs d'appui technique de travailler en collaboration plus étroite avec l'ONUSIDA au niveau sous-régional et à l'échelon des pays pour renforcer les capacités de ces derniers en matière de planification stratégique et opérationnelle nationale ainsi que pour intégrer la question du SIDA dans les instruments de développement local et national et les programmes sectoriels. Cette collaboration doit inclure la promotion de ces services relativement nouveaux et les compléter avec des fonds supplémentaires et un appui technique harmonisé.

